

# COM. INFOS

Le journal de la Commune  
de Martot

N° 18



OCTOBRE  
2005

## SOMMAIRE

Pages	Rubriques	Pages	Rubriques
1	<i>Au conseil</i>	16	<i>Coin déco</i>
2 à 4	<i>On en parle</i>	17	<i>Le bénévole</i>
5	<i>Amicale Échos</i>	18	<i>Football U.S.P.A.C.</i>
6 & 7	<i>Ça s'est passé à Martot</i>	19	<i>Le saviez-vous ?</i>
8 & 9	<i>Au programme</i>	20	<i>Jeux-concours</i>
10 à 12	<i>Échos Scolaires</i>	21	<i>Les jeux</i>
13	<i>Chez la voisine</i>	22	<i>Sportez-vous bien</i>
14	<i>On écoute</i>	23	<i>Le trimestre en photos</i>
15	<i>Dans mon jardin</i>	24	<i>Mémo pratique</i>



# AU CONSEIL

PROJET D'AMENAGEMENT  
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE



REVISION DU  
PLAN D'OCCUPATION  
DES SOLS

Le Maire présente aux conseillers le plan élaboré à la suite de la dernière réunion de la Commission du PLU qui s'est tenue à la salle communale en présence des personnes Publiques Associées.

Le Conseil Municipal tient à préciser les points suivants :

- En ce qui concerne le hameau des Fiefs, la décision est prise de classer en UC les parcelles supportant des habitations afin de permettre des constructions ; cependant, comme il convient de n'autoriser que très peu de constructions dans cet hameau éloigné du centre du village, le règlement veillera à maintenir une très faible densité.
- En ce qui concerne l'exploitation de gisements, 2 zones sont concernées. L'une de 35 hectares, située au Sud et à l'Ouest du hameau des Fiefs, l'autre de 40 hectares située à l'Ouest en bordure de la forêt de Bord, sur des terrains limitrophes de la Commune de St Pierre lès Elbeuf.

Dans les 2 cas, des zones d'habitation sont contiguës ; aussi le Conseil Municipal demande que toute étude d'extraction prenne en compte très sérieusement la proximité des maisons afin d'éviter au maximum les nuisances tant sonores que visuelles. Il apparaît au Conseil, qu'à cet effet, lors de l'étude de faisabilité, une zone « tampon », sans exploitation, devra être prévue. Le réaménagement après exploitation devra aussi tenir compte de cette proximité.

Le Conseil Municipal par 9 voix pour et 1 contre donne son accord à la validation du PADD avec les précisions apportées. M. Ducournau, qui vote contre, estime que les Etudes de faisabilité, avec des mesures de protection des terrains proches des zones habitées, devraient précéder la classification des terres en zones concernées par des projets d'exploitation de gisements.

Décision du Conseil de procéder à une révision simplifiée du P.O.S. pour permettre l'exploitation d'un terrain de 14,5 hectares par les Carrières SPS.

Une information a fait l'objet d'une distribution dans toutes les boîtes aux lettres de Martot.

Le dossier est consultable en mairie où le commissaire enquêteur recevra le public (Voir précisions en page « ON EN PARLE »)

## TRAVAUX

### Eglise :

Choix d'un artisan pour réparation de la couverture de l'église.

Coût des travaux : 1 147 €

D'autres travaux concernant les murs seront réalisés en 2006.

### Eaux pluviales St Aignan

Réunion complémentaire programmée avec le cabinet Delta pour plus de précisions sur les travaux

---

ACHAT D'UNE PARCELLE  
DE JARDIN AU BORD DE L'EURE  
Prévision de l'achat d'un terrain de  
673 m<sup>2</sup> coût : 4 500 €

# AU CONSEIL

PROJET D'AMENAGEMENT  
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE



REVISION DU  
PLAN D'OCCUPATION  
DES SOLS

Le Maire présente aux conseillers le plan élaboré à la suite de la dernière réunion de la Commission du PLU qui s'est tenue à la salle communale en présence des personnes Publiques Associées.

Le Conseil Municipal tient à préciser les points suivants :

- En ce qui concerne le hameau des Fiefs, la décision est prise de classer en UC les parcelles supportant des habitations afin de permettre des constructions ; cependant, comme il convient de n'autoriser que très peu de constructions dans cet hameau éloigné du centre du village, le règlement veillera à maintenir une très faible densité.
- En ce qui concerne l'exploitation de gisements, 2 zones sont concernées. L'une de 35 hectares, située au Sud et à l'Ouest du hameau des Fiefs, l'autre de 40 hectares située à l'Ouest en bordure de la forêt de Bord, sur des terrains limitrophes de la Commune de St Pierre lès Elbeuf.

Dans les 2 cas, des zones d'habitation sont contiguës ; aussi le Conseil Municipal demande que toute étude d'extraction prenne en compte très sérieusement la proximité des maisons afin d'éviter au maximum les nuisances tant sonores que visuelles. Il apparaît au Conseil, qu'à cet effet, lors de l'étude de faisabilité, une zone « tampon », sans exploitation, devra être prévue. Le réaménagement après exploitation devra aussi tenir compte de cette proximité.

Le Conseil Municipal par 9 voix pour et 1 contre donne son accord à la validation du PADD avec les précisions apportées. M. Ducournau, qui vote contre, estime que les Etudes de faisabilité, avec des mesures de protection des terrains proches des zones habitées, devraient précéder la classification des terres en zones concernées par des projets d'exploitation de gisements.

Décision du Conseil de procéder à une révision simplifiée du P.O.S. pour permettre l'exploitation d'un terrain de 14,5 hectares par les Carrières SPS.

Une information a fait l'objet d'une distribution dans toutes les boîtes aux lettres de Martot.

Le dossier est consultable en mairie où le commissaire enquêteur recevra le public (Voir précisions en page « ON EN PARLE »)

## TRAVAUX

### Eglise :

Choix d'un artisan pour réparation de la couverture de l'église.

Coût des travaux : 1 147 €

D'autres travaux concernant les murs seront réalisés en 2006.

### Eaux pluviales St Aignan

Réunion complémentaire programmée avec le cabinet Delta pour plus de précisions sur les travaux

---

ACHAT D'UNE PARCELLE  
DE JARDIN AU BORD DE L'EURE  
Prévision de l'achat d'un terrain de  
673 m<sup>2</sup> coût : 4 500 €

## Mariages

Le Maire a eu le plaisir de célébrer le mariage de:  
Nicolas LABIFFE et  
Cindy BEAUDOUIN  
François CHARLIER a célébré son 1er mariage en unissant  
David GANDOSI et  
Fabienne MARTIN  
c'est Maurice DURUFLÉ, le père de la mariée, qui a uni Fabrice GONZALEZ et Stéphanie DURUFLÉ.  
Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux époux.

# ON EN PARLE



## NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à  
Camille et Chloé LACAILLÉ  
nées le 30 juin,  
à Jessica DE JESUS-RODRIGUES née le 18 juillet,  
à Clément LE MOAL né le 15 août  
et à Justine POINTIER née le 27 septembre.

## LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie le mardi ou le jeudi entre 17h30 et 19h30 pour se faire inscrire sur les listes électorales. N'attendez pas le dernier jour ! (**31 décembre 2005.**)  
Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



## Plan Local d'Urbanisme

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui prévoit les orientations du développement de la Commune dans les 10 -15 ans à venir a été validé par le Conseil Municipal. **Les plans et documents s'y rapportant sont consultables à la mairie aux heures d'ouverture.**  
(Détails : voir page « AU CONSEIL »)

## AIDE FINANCIERE POUR LA CANTINE DES ENFANTS DE MATERNELLE

La mairie vous rappelle que vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour la cantine de vos enfants fréquentant une école maternelle.  
Renseignements en mairie.



## REVISION DU P.O.S

Le Conseil Municipal a décidé la révision du Plan d'Occupation des Sols afin de rendre des terres situées en bordure de la forêt exploitables par les carrières SPS. Une note explicative a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants. Vous pouvez noter vos remarques à la mairie sur un registre communal ouvert à cet effet.  
**D'autre part, une enquête publique aura lieu du 2 novembre au 2 décembre 2005.**  
Pendant cette période un registre d'enquête recevra vos observations à la mairie; de plus le commissaire-enquêteur tiendra des permanences pour recevoir le public en mairie les **3 novembre et 21 novembre de 9h à 12 h et le 2 décembre de 14h à 17h**



## ORDURES MENAGERES

Le rapport annuel du Syndicat de gestion des Ordures Ménagères (SYGOM) est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

## BOURSES DEPARTEMENTALES

Des imprimés de demande de bourses départementales pour les enfants fréquentant le collège, le lycée ou les établissements d'enseignement supérieur sont à la disposition des familles à la mairie.



# ON EN PARLE

## LA CHASSE

### La Préfecture sur Internet

- *Quelles pièces pour ma carte grise?*
- *J'ai perdu mon passeport, que faire?*
- *Où m'adresser pour ma carte d'identité?*
- *Comment créer mon Association?*

Toutes ces réponses et bien d'autres sont sur

[WWW.eure.pref.gouv.fr](http://WWW.eure.pref.gouv.fr)

## SPORT DOMINICAL

Si vous souhaitez vous « dérouiller » les jambes, nous vous informons que tous les dimanches matin un petit groupe s'est constitué pour faire un petit circuit sportif *en courant ou à vélo* d'une durée d'une heure environ.

Le 1er départ a lieu à la mairie à 9h30 précises.

Un 2ème départ avec un circuit moins difficile et qui concerne surtout les dames a lieu à 10h30.

Possibilité pour les plus courageux de faire les 2 circuits.



Les chasseurs réunis à la mairie avant l'ouverture ont décidé pour la 2ème année consécutive d'interdire la chasse aux lièvres afin de protéger l'espèce.



la pause photo

## BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

La 1ère bourse aux jouets anciens aura lieu à la salle des fêtes de Martot le 22 janvier 2006 de 8h à 17 h. Le bénéfice ira à l'Association "Ti'Toine". Renseignements au 06.18.61.78.73 après 19h.

## COMPORTEMENTS DANGEREUX

Il a été signalé en mairie que des automobilistes ignorent totalement les panneaux « stop » situés dans la commune. Certains même continuent à accéder à la départementale en passant par la rue de la Garenne, pourtant en sens interdit.

Ces comportements dangereux sont préjudiciables à tous et la Mairie demande aux automobilistes de respecter les signalisations.

## ECOLE : SAMEDIS LIBÉRÉS

17 septembre  
8 octobre  
12 novembre  
3 décembre  
14 janvier  
11 février  
11 mars  
25 mars  
15 avril  
20 mai  
3 juin  
24 juin

## ATTENTION AUX VOLS DE VOITURE !

Malgré une voiture fermée à clé et un anti-démarrage, des individus ont réussi à voler la voiture de l'employé communal, Fabrice Autchaud.

*Ce vol a eu lieu sur le parking de la salle des fêtes entre 12h15 et 12h45 !!!!*

## TRAVAUX A LA SALLE

Les travaux de climatisation de la salle sont terminés depuis le début de l'été. Il ne reste plus qu'à construire un sas d'entrée ce qui va être réalisé d'ici la fin de l'année.



## TAXE ESPACES NATURELS SENSIBLES

Pour améliorer les connaissances du patrimoine naturel, la gestion des milieux naturels et la sensibilisation de chacun aux enjeux environnementaux, le département de l'Eure a fixé une taxe (la TDENS) de 0.75% (moyenne nationale 1,05 %) calculée sur la base de la surface hors œuvre nette de toute construction nouvelle.

ON EN PARLE

## Accueil périscolaire

Depuis septembre, l'accueil des enfants à la « garderie » est organisée par La Communauté de Communes « Seine-Bord » et a lieu à l'annexe de Martot près du château. Les horaires de fonctionnement sont organisés de 7h45 le matin à 8h45, de 13h00 à 13h45 le midi et de 16h45 à 18h00 le soir. Damien et César, animateurs diplômés sont chargés d'accueillir les enfants pour leur proposer des activités ludiques : jeux de société, activités manuelles, jeux sportifs...Ce temps d'accueil appelé Temps d'Aménagement du Temps de l'Enfant sera facturé au trimestre 1 €aux familles par jour de fréquentation sur la base d'un forfait.

**Exemple : Accueil périscolaire matin = 1€**

**Accueil périscolaire soir = 1€**

**Accueil périscolaire matin + soir = 1€**

Les goûters sont inclus dans le forfait journalier.

Pour plus de renseignements, appeler le service jeunesse de la CDC Seine-Bord au 02 35 79 12 75.

### *Collecte Nationale*

Le Délégué Diocésain nous informe que le 20 novembre 2005, le SECOURS CATHOLIQUE fera appel à la générosité du public. Les dons financiers reçus lors de cet appel seront affectés au service des personnes en difficulté.

Les journées au profit du **TÉLÉ-THON** se dérouleront les **2, 3 et 4 décembre**.

### **Informatique**

Des cours d'initiation en informatique sont envisageables.  
S'inscrire en mairie.

Monsieur le Maire présentera ses vœux aux habitants de la commune le **samedi 7 janvier 2006**. A cette occasion, l'Amicale en profitera pour tirer **Les Rois**.

Une possibilité offerte aux nouveaux habitants pour faire connaissance avec les Martotais et Martotaises.



N'oubliez pas le passage à l'heure d'hiver qui aura lieu dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 octobre.

# AMICALE ÉCHOS

## Voyage familial :

Le dimanche 28 août, avec le transport pris en charge par l'Amicale, ce sont 44 personnes dont 17 jeunes qui ont profité d'une météo favorable pour apprécier les attractions du parc Festyland.

Le but de ce voyage étant de réunir les familles ayant des enfants a été atteint et l'Amicale s'en réjouit.

## Pétanque :

Le dimanche 4 septembre, c'est sous le soleil et après le pique-nique que 28 "pétanqueux amateurs" ont tenté de se placer auprès du cochonnet pour remporter le traditionnel concours annuel de pétanque organisé sur le site de la SPS.

Parmi les joueurs, quatre adolescents ont tenu tête aux adultes en réalisant de superbes scores.

*Yanis VERDURE* remporta la coupe du vainqueur et *Françoise YVE* celle du meilleur score "dames". Quant à *Marjorie LABIFFE*, elle s'est vue remettre celle des adolescents.

Après la remise des lots à chaque participant, un apéritif a été offert aux joueurs et à leurs supporters.



*Françoise YVE récompensée*

## Une deuxième délaissée !!



La 2ème randonnée pédestre n'a pas eu le succès escompté puisqu'elle n'a réuni que quatre personnes pour effectuer un merveilleux parcours en amont du barrage de Poses. Malgré le temps maussade, celles-ci ont pu contempler la vallée de la Seine sur les 12 km compris entre Poses et Saint Pierre du Vauvray.

**Avis aux amateurs** : une autre randonnée pédestre sera proposée au printemps 2006.

## Assemblée Générale :

Le samedi 8 octobre, l'Amicale a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes.

Après le rapport moral et financier, il a été procédé à l'élection des membres renouvelables du conseil d'administration.

Un calendrier prévisionnel d'activités a été présenté et retenu. Néanmoins les dates à définir vous seront communiquées ultérieurement.

L'élection des membres du bureau et la composition des commissions auront lieu le jeudi 20 octobre 2005.

### Calendrier des activités 2005-2006

- Samedi 29 octobre 2005 :*  
Coinchée & Dominos
- Samedi 7 janvier 2006 :*  
Les Rois
- Samedi 7 janvier 2006 :*  
Coinchée & Dominos
- Dimanche 5 février 2006 :*  
Loto
- Jeudi 25 mai 2006 :*  
Foire à Tout
- Samedi 27 mai 2006, après midi :*  
Sport-détente
- Samedi 27 mai 2006 :*  
Soirée pique-nique
- Dimanche 3 septembre 2006 :*  
Pétanque
- Samedi 7 octobre 2006 :*  
Assemblée générale
- Dates à déterminer :*  
Voyages & Spectacles

### Coinchée & Dominos

Les prochains concours en individuel auront lieu à la salle des fêtes : le **samedi 29 octobre 2005, à 14 heures** et le **samedi 7 janvier 2006, à 20h30.**

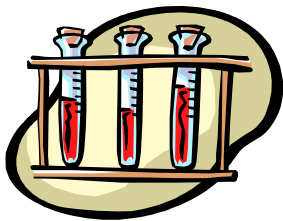
### Marché de Noël du 26 novembre 2005

L'Amicale participera à cette activité avec son traditionnel vin chaud (à consommer avec modération).

### Les Rois

L'Amicale vous propose de venir tirer gratuitement "Les Rois" le **samedi 7 janvier 2006**

# CA S'EST PASSE A MARTOT ...



La collecte de sang organisée le 14 septembre 2005 par l'EFS-Normandie, avec la collaboration de l'Association "TI'TOINE" a permis d'accueillir 215 donneurs dont 24 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois. Lors de cette collecte, 9 dons de plasma ont été réalisés.

### A noter sur votre agenda :

La prochaine collecte de sang est programmée pour le mercredi 7 décembre 2005, à la salle des fêtes de Martot.

### Informations :

Chaque jour, 300 dons de sang sont nécessaires en Normandie pour répondre aux besoins des malades. A travers vos dons , vous leur rendez l'espoir.

**DONNER UN PEU, C'EST AIDER BEAUCOUP !**

## Aide à la recherche

Lundi 19 septembre à la salle des fêtes l'Association "TI'TOINE" a réuni tous ses bénévoles pour remettre le chèque de 90 000 € gagné à « *la ferme célébrité* » par la participation de Nathalie MARQUAY marraine de l'association.

Étaient présents le professeur VANNIER du CHU de Charles Nicole, le professeur MANSAH du CNRS de Rouen et le professeur RIPOLL du CNRS de Strasbourg.

La somme offerte servira pour la recherche sur la leucémie et la douleur liée au cancer.

Le professeur VANNIER a fait un discours. Il a parlé d'une "équipe volontaire, forte et très soudée" puis a rendu un hommage à Antoine.



Nathalie MARQUAY, les trois professeurs, Sylvie JEUFFROY et vos deux journalistes adorées.

Les professeurs présents ont expliqué qu'une partie de l'argent sera utilisée pour comprendre le mécanisme de la leucémie sur les patients et l'autre partie pour la recherche de meilleurs médicaments pour que les malades souffrent moins. Puis également pour comprendre comment et pourquoi une leucémie arrive et pour aider les malades dans les souffrances morales et physiques.

Sylvie JEUFFROY, fondatrice de l'association, remercia toutes les personnes présentes pour leur investigation et surtout Nathalie MARQUAY en lui offrant une composition florale puis convia tout le monde pour le verre de l'amitié.

*Adeline et Marjorie*



### **Pour la bonne cause :**

Dimanche 9 octobre, c'est environ 200 personnes qui sont venues à la salle des fêtes de Martot pour participer au 1er loto organisé par l'association "Ti'Toine". Ce loto, sponsorisé par les magasins "Champion" de la région, était doté de nombreux lots ce qui a satisfait les joueurs. Les jeunes n'ont pas été oubliés avec une distribution de gadgets. Chaque participant s'est vu remettre un porte-clés de l'association. Après concertation des membres de l'association "Ti'Toine", une 2ème édition de loto sera certainement envisagée pour l'année prochaine.



# CA S'EST PASSE A MARTOT ...

## La jeunesse au coeur de l'été



Cet été, les fripouilles ont accueilli 90 enfants au centre de loisirs. La nouvelle structure très spacieuse a permis aux plus jeunes de profiter d'un cadre agréable sur le thème des musiques du monde et de la mer. Les plus âgés se sont adonnés aux joies du camping en participant au camp de Thuit Signol organisé au château du Bosc Féré : piscine, visite du Moulin d'Amour et de son activité, apiculture et grands jeux. Nos aventuriers ont profité intensément de ces quelques jours loin du cocon familial.

Les sorties à la ludothèque, la piscine, le parc du Bocasse, Fécamp et la cité de la mer, un spectacle de marionnettes ont largement conquis le jeune public. Les animateurs de ce petit centre rural ne manquent pas d'imagination pour offrir des vacances inoubliables aux enfants. Les déguisements, les mises en scène ont permis aux enfants de clore en beauté cette fin de session.



## *Dernière minute ! !*



Une petite aire de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans est à la disposition des familles sur le terrain de la salle des fêtes.

# AU PROGRAMME

## Don du sang : calendrier 2006

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous les mercredis :

8 février 2006

31 mai 2006

20 septembre 2006

13 décembre 2006

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité à la salle des fêtes de Martot.

## Rendez-vous avec le père Noël

La municipalité de Martot convie tous les enfants du village et leurs parents au spectacle de fin d'année le **vendredi 16 décembre 2005, à 18h30**, à la salle des fêtes. Le spectacle est intitulé : "**Comme frère et sœur**". A l'issue de la représentation, le père Noël fera une apparition pour distribuer des friandises aux enfants. Un verre de l'amitié sera offert aux parents.



## EXPOSITION DE PEINTURE

Le week-end des 14 et 15 janvier 2006, la municipalité et la commission culturelle organiseront la 21ème exposition de peinture à la salle des fêtes de Martot. Le thème retenu pour cette prochaine exposition devrait inspirer les artistes de la région puisqu'il s'agit de "*la belle époque*".



### UN SPECTACLE A VOTRE PORTE

Le **vendredi 4 Novembre à 20h30**, vous pourrez assister à la **salle des fêtes de Martot** à la pièce de Théâtre:

#### « Ils s'aiment »

La Commission Culturelle vous recommande d'assister à ce spectacle de très bonne qualité.

La présence d'un public nombreux ne pourra que nous encourager à vous proposer, au pied de votre porte, de nouveaux spectacles.

Vous pouvez vous inscrire à la mairie au 02.35.81.58.59.

Rappel du prix des places:

Adultes 8 €; Enfants – de 12 ans 4€

Nous comptons sur vous.

Valérie MORGANE & Frédéric HOLMEIR  
dans

### Ils s'aiment!

pièce de théâtre de Muriel ROBIN & Pierre PALMADE



par Racine Spectacles Productions & La Municipalité de MARTOT

VENDREDI 4 NOVEMBRE · 20h30

MARTOT · SALLE DES FÊTES

Réervations Mairie au 02 35 81 58 59

Tarif Plein : 8 €

Tarif Réduit : 4 €

Soirée Conviviale. Café Segelfred et Cidrè-Sauccisson offerts après le spectacle.

# AU PROGRAMME

## Sciences et nature: voici le thème des prochaines vacances au centre de loisirs "les fripouilles"

Du 24 octobre au 2 novembre, Delphine, Farid, Damien et Amandine seront impatients de retrouver les petites fripouilles au centre de loisirs de Criquebeuf sur Seine. De 3 ans à 12 ans, voici le programme de cette session : activités manuelles, jeux scientifiques et expériences, sortie à la cité des sciences de la Villette pour les plus grands et le parc de loisirs de Woopi pour les maternels.

Le prix de journée dépend des ressources et du barème de la Caisse d'Allocation Familiale. Il comprend toutes les sorties, le repas pris au restaurant scolaire et l'accueil matin /soir. Pour Les nouvelles inscriptions 2005/2006, merci de bien vouloir fournir votre déclaration de revenus 2004. Une fiche sanitaire sera remise aux familles afin de mettre à jour toutes les informations importantes.

Rappel des horaires d'ouverture : Accueil dès 7h30 jusqu'à 18h30 chaque jour des vacances scolaires.

Contact: Delphine, directrice du Centre de loisirs 02 35 81 40 41, Hélène GANDOSSE au service jeunesse 02 35 79 12 75.

## Du côté des ados

L'annexe de Martot située dans le parc du château accueille les jeunes âgés de 12 ans à 17 ans. Ouverture du 24 octobre 2005 au 2 novembre 2005. Un transport en mini bus ramasse tous les jeunes du territoire de la Communauté de Communes. Attention à compter de la session de la Toussaint, les horaires d'accueil changent : **Rendez-Vous à 13h45 à Martot jusqu'à 18h45**. Au programme : projet photos, préparation du repas familial et spectacle de Noël.

Informations et inscriptions au 02 35 87 89 97 auprès de César AGRA ou au service jeunesse au 02 35 79 12 75.

## Marché de Noël

L'année 2005 sera pour notre commune, l'occasion d'accueillir son 5<sup>ème</sup> marché de Noël le samedi 26 novembre de 10h00 à 18h00. Ce n'est pas moins de vingt exposants qui viendront exposer leurs talents artistiques à la salle des fêtes. Venez nombreux apprécier foie gras, spécialités portugaises, chocolats et confitures. Pour les adeptes de la décoration intérieure, linge de maison, cadres et bibelots, bijoux fantaisie, compositions florales, objets variés sur le thème de Noël seront les pièces recherchées pour trouver des idées cadeaux originales à bons prix. Retrouvez l'équipe organisatrice de cette charmante manifestation autour d'un vin chaud et de saucisses, la balade à dos d'ânes n'en sera que meilleure.



# Echos scolaires

## INFOS DE L'ECOLE



La classe des grands va toute l'année écrire des informations sur notre école dans le Com. Infos. Nous utilisons les ordinateurs de l'école.

Cette année scolaire nous avons 31 élèves

- Classe des petits 6GS-7CP-3CE1
- Classe des grands 9CE2-4CM1-2CM2.

Ce sont les mêmes maîtresses Joëlle Hivert et Marie Gommé.



Rentrée scolaire 2005



# Echos scolaires

suite

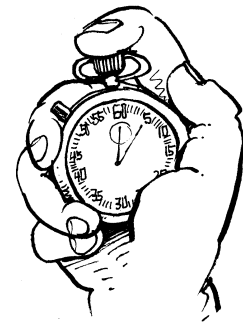
*Dans l'école il y a plusieurs personnes qui travaillent*

- Marie-Hélène est ATSEM dans la classe des petits .
- Yves vient les vendredis matins pour la musique .
- Madame Moulin prend les grands en anglais.
- Alizée assure l'informatique.



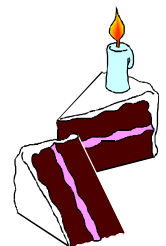
Nous sommes contents d'avoir retrouvé Annick à la cantine

*André Augoux dit aussi « Dédé »  
a commencé le sport . Il viendra 3 fois  
6 semaines dans l'année*



## Marché de Noël

Nous allons participer au marché de Noël.



Nous vous informons que vous pourrez réserver des pizzas . Inutile de cuisiner car on vendra des gâteaux salés et sucrés.

# Echos scolaires

suite

## Nettoyons la nature

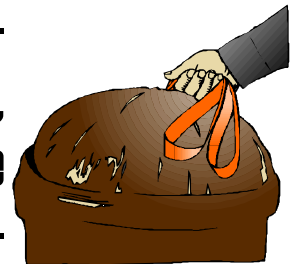


**Vendredi après-midi, on est allé nettoyer la nature au bord de l'Eure parce qu'il ne faut pas laisser les déchets partout, sinon la nature toute entière va être mal traitée.**

**On avait des tee-shirts et des gants où il y avait marqué Nettoyons la nature dessus.**



**Nous avons ramassé beaucoup de choses : du plastique, du papier, du verre, du métal, du carton. On était fatigué mais les maîtresses ne voulait pas arrêter !**



**Au bout d'un moment on est rentré à l'école et on a pris un grand goûter car on avait faim !**

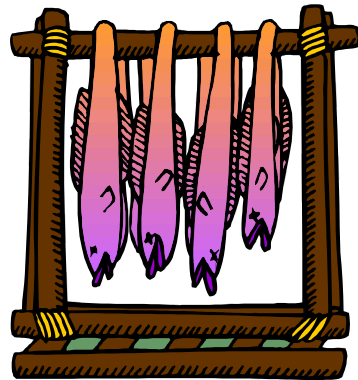


# C'est meilleur chez la voisine

## **BRANDADE DE MORUE SÈCHE**

### **Ingrédients pour 4 personnes :**

- 500 g de morue sèche
- 400 g de pommes de terre
- 6 tomates moyennes
- 2 oignons
- 1 feuille de laurier
- huile d'olive
- poivre



### **Préparation :**

Faire désaler la morue pendant 24 heures en changeant l'eau régulièrement

Faire pocher la morue 5 mn dans l'eau bouillante avec les pommes de terre épluchées et coupées en rondelles

Mettre dans un plat à four en faisant une couche de pommes de terre puis une couche de morue

Ajouter l'oignon coupé en fines lamelles

Poivrer et émietter la feuille de laurier

Déposer les tomates coupées en rondelles

Arroser d'huile d'olive

Faire cuire 45 mn au four à 250° (th. 8)

Servir chaud



**BON APPÉTIT A TOUS**

*Maria C.*

## Attention...on écoute !

### Dionysos

Un groupe déjà connu grâce à la route du rock !

Un style musical à part entier...un peu rock, parfois quelques notes d'orgue pour donner un côté Halloween !



Pour ceux qui aiment les monstres et le rock (un peu light, il faut l'avouer mais avec des passages « hard » quand même)...Monsters in love de Dionysos est fait pour vous !!

Ce disque est tout de même fort en belles paroles et déclarations d'amour, alors ce cd est aussi fait pour ceux qui auraient dans l'idée que le rock ou le pop rock est une musique dure ...Daniel Powter ou James Blunt, pour les plus têtus vous feront changer d'avis !!

### Tryo !!



Qui ne connaît pas ??

De bouche à oreille, l'album à ne pas manquer... 2 cd en 1 : concert à l'olympia et au cabaret sauvage.

IN - DES-CRIP-TIBLES !!! (un peu reggae peut-être mais pas tant que ça !)

Un groupes de jeunes chanteurs très « greenpeace » et « peace'n'love » qui font part de leurs avis contre la mondialisation, contre la pollution, contre Bush et contre le fait qu'il faut payer sans arrêt pour avoir ce que l'on veut ou pour avoir une moindre chose ! (ils citent aussi, dans leurs paroles, des remerciements à diverses entreprises !)

A NE PAS MANQUER !!!

### L'album du rock

Un album qui rejoint les meilleurs tubes rock et pop-rock de l'année....déjà des slows cultes y sont présents....rien à dire sur cette compilation rock...probablement la meilleure de l'année !! A écouter d'urgence pour les fans de musique douce comme de musique un peu plus rock !! (se trouvent dans cette compil' :Gorillaz, James blunt, Daniel powter, Caesars, etc...)

**BONNE ECOUTE A TOUS !!**

aDeLiNe



# J'ai descendu dans mon jardin.

Planter maintenant des bulbes pour le printemps.

**L'automne est la bonne saison pour penser au décor de l'année car, les bulbes à floraison printanière se plantent dès octobre et jusqu'à mi-décembre.**

## Quelles plantes choisir ?

Optez pour les formes les moins hautes, pour éviter les méfaits du vent et rester dans des proportions agréables par rapport à l'espace qui leur est dédié.

- **Les narcisses** nains ou botaniques auront donc la préférence sur ceux exhibant des grosses fleurs.
- Parmi **les tulipes** également, vous trouverez des espèces botaniques charmantes et des variétés basses, le plus souvent hâtives, parfaites pour la culture en pots ou en jardinières.
- Vous pouvez aussi choisir **des scilles de Sibérie, des Chionodoxa et Brodiaea**, aux bleus étonnants, **des crocus** aux couleurs variées, **des aconits d'hiver** en boutons d'or, **des perce-neige, des anémones de Caen et des renoncules.**

## Comment faire ?

### 1. Installez toujours une couche drainante au fond des pots.

Plantez serré, sans hésiter à constituer des lits de bulbes sur plusieurs étages dans un terreau « spécial bulbes ».

Les pousses trouveront le moyen de se faufiler et de percer à l'extérieur.

### 2. Les gros bulbes sont placés au fond de la jardinière, les petits en surface (la profondeur de plantation est égal à deux fois la hauteur du bulbe).

Placez toujours le côté plat du bulbe vers le bas, la pointe vers le haut.

Tassez et arrosez.



Préparons les belles printanières !!!

**Fin octobre, la bonne époque pour préparer le printemps avec des jardinières de bulbes à fleurs.**

## Pour étaler les floraisons.

Voici deux idées de jardinière de 60 cm de long, 20 cm de large et 25 cm de profondeur. Les compositions peuvent varier à l'infini, les espèces et variétés étant fort nombreuses.

- **Pour un fleurissement en mars**, devant un fond de 10 tulipes *kaufmanniana* « Showwinner », rouge et jaune, de hauteur : 25 cm, et de 10 narcisses « February Gold », jaune vif, 25 cm, plantez les bulbes suivantes (15 cm) : 15 crocus « Blue Pearl », bleu foncé, 15 *Galanthus nivalis* (perce-neige), blancs, et 15 iris miniatures *reticulata*, bleus.
- **Pour un fleurissement en avril**, mettez en arrière-plan 10 jacinthes « Blue Jaquet », bleu foncé, 30 cm ; au milieu, disposez 20 narcisses « Tête-à-tête », jaune mimosa, 15 cm, et 20 tulipes botaniques *tarda* (20 cm) ; au premier plan, débordant du contenant, plantez un lierre à petites feuilles.

Bonne plantation !!!

*Marjorie*

# "Coin déco"

## Décorations de Noël

### Sac de Noël

#### **Matériel utilisé :**

- bouts de tissu
- fil et aiguille
- colle
- ciseau
- règle
- feutre noir
- petit bout de bois



- prenez des bouts de tissu assez grands,
- découpez un rectangle d'environ 40 cm sur 20, pliez le en deux,
- demandez l'aide d'un adulte pour le coudre de chaque côté de la longueur,
- après l'avoir cousu, recoupez un autre bout de tissu cette fois de 60 cm sur 5 pour faire l'anse,
- coudre à chaque bout l'anse,
- puis sur un côté ou les deux, décorez le comme vous le souhaitez

#### **exemple : bonhomme de neige**

- prendre cette fois si, d'autres bouts de tissus d'une autre couleur
  - faire un rond de 4 cm de rayon puis un autre de 2 cm, préférable dans du blanc
  - découpez en zigzag pour faire la neige au fond du sac
  - collez les trois morceaux le zigzag en premier puis la plus grosse boule et la plus petite
  - lui faire une écharpe avec une autre couleur en lui collant deux bandes autour du cou
  - lui faire aussi un bonnet avec une petite bande de la même couleur que l'écharpe en lui collant sur la tête
  - ne pas oublier les bras, collez deux petit bout de bois
  - lui dessinez avec un feutre noir deux beau petit yeux
- et voilà votre petit sac bonhomme de neige et enfin prêt.

### Porte nom

#### **Matériel utilisé :**

- épingle à linge en bois
- peinture
- stylo de couleur dorée ou argentée
- feuille de couleur



- prenez des épingles à linge en bois non colorées
  - les peindre en rouge, vert, jaune...
  - attendez qu'elles sèchent, puis
  - dessinez dessus des étoiles, des pois, des feuilles de houx etc....
  - prenez du papier de couleur décorez la avec un stylo de couleur dorée ou argentée en faisant des zigzags tout autour, des flocons de neige etc....
  - inscrire sur la petite carte toute belle et bien décorée le nom de la personne et la coincer dans l'épingle à linge
- et voilà le tour est joué.

**Marjorie**

# LE BÉNÉVOLE

Notre pays est celui au monde, ou il y a le plus grand nombre d'associations et de clubs régis par la loi 1901, *A BUT NON LUCRATIF*. Nous voyons se créer de nouvelles associations, prouvant la vitalité et le travail bénévole d'une certaine catégorie de personnes résident en France.

Peut-on parler du bénévolat ?

Il est vrai que le mot est d'importance, lorsque l'on fait partie d'une société ou d'un club spécialisé. Parce que le bénévolat des membres actifs d'une association ou d'un club, permet de maintenir la cohésion de ses membres, mais aussi l'organisation de championnats et par ce biais la vie de ces associations.

C'est pourquoi l'idée m'est venue subitement de faire le portrait du bénévole, que je nommerai du nom savant "Cicitivus Bénévolus". C'est un mammifère bipède, que l'on rencontre surtout dans les associations ou dans les clubs spécialisés, où il se réunit avec ses congénères.

Les bénévoles ont un signal mystérieux, appelé convocation. Ils se rassemblent et peuvent se rencontrer dans des endroits appelés stades, salle de réunion, pour discuter de leurs loisirs. Il y a aussi le téléphone pour communiquer, très utile pour le bénévole qui lui prend beaucoup de son temps, mais lui permet aussi de régler les petits et les gros problèmes qui se posent avant et après des matchs ou des réunions par exemple. C'est donc un ami qui lui coûte cher.

Par contre les bénévoles ont aussi un ennemi héréditaire, que j'appellerai le "YAKA". Je ne connais pas ses origines, par contre ce dont je suis sûr, c'est que le cerveau de ce mammifère bipède est très petit, et ne lui permet de connaître qu'une seule expression "Y A QU'A FAIRE ÇA". Mais lui, il ne fait rien, d'où son nom de YAKA qui est toujours à l'affût d'un oubli ou bien d'une erreur du bénévole, pour bondir et lancer son venin, qui atteint son adversaire et provoque sur celui-ci une maladie très grave, le découragement.

Les premiers symptômes de cette maladie sont visibles lorsque les absences aux réunions sont de plus en plus fréquentes, et qu'un intérêt croissant pour son jardin, la pêche et une attirance de plus en plus vive pour la télévision et un bon fauteuil se fait ressentir.

Cette maladie risque de décimer en peu de temps les bénévoles qui disparaissent de nos associations, alors il ne serait pas impossible que dans quelques années, nous les rencontrions dans des zoos où comme tous ces malheureux animaux, ils n'arriveront plus à se reproduire.

Les YAKAS viendront alors les voir, en se rappelant avec nostalgie le passé pas si lointain, où le bénévole abondait et lui rendait de multiples services, sans que cela lui coûte le moindre centime. Je souhaite que tout cela n'arrivera jamais.

Tant qu'il y aura des hommes et des femmes, il y aura des bénévoles et des YAKAS. J'espère seulement que les premiers resteront fidèles à leurs associations et que l'animal étrange qu'est le YAKA, s'envolera dans le bon sens, en comprenant que le bénévolat est une saine occupation au service de ses amis.

LUC BELLIERE

Vice président de l'U.S.P.A.C. (football)  
Président de l'Entente Avicole de Martot

# UNION SPORTIVE PONT DE L'ARCHE CANTON - FOOTBALL

Le club est ouvert à tous les garçons et toutes les filles désirant jouer au football :

Débutants : nés en 1998 - 1999 – 2000 dès les 6 ans de l'enfant. – licence 35 €

Poussins : nés en 1996 ou 1997 - licence 40 €

Benjamins : nés en 1994 ou 1995 - licence 40 €

- de 13 ans : nés en 1992 ou 1993 - licence 45 €

- de 15 ans : nés en 1990 ou 1991 - licence 45 €

- de 18 ans : nés en 1987, 1988 ou 1989 - licence 50 €

Seniors : nés entre 1969 et 1986 - vétérans : nés avant 1969

Les enfants sont pris en charge le mercredi, place de l'église de Criquebeuf sur Seine, de 14h à 16h30. Le transport est assuré car le bus de la commune d'Alizay et ceci jusqu'au stade de la forêt à pont de l'Arche où les entraînements ont lieu.

Pour tous renseignements :

Belliere Luc

24, résidence Saint Aignan

27340 MARTOT

Tel. : 02.35.81.79.97

**La reprise des entraînements est le 7 septembre 2005.**

-----

Documents à fournir pour l'inscription ou réinscription au club pour la délivrance de la licence de football pour la saison 2005/2006

- une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille (nouveau joueur)
  - une photo d'identité récente
  - une demande de licence à remplir au secrétariat du club
  - 3 enveloppes timbrées à vos nom et adresse (fonction administrative )
  - le montant de la licence
- .....

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs

Je soussigné : \_\_\_\_\_ (nom prénom du tuteur légal) autorise mon fils/ma fille à pratiquer le football à l' U.S.P.A.C. pour la saison 2005/2006

Signature

.....

FICHE INDIVIDUELLE DU JOUEUR (SE)

Nom

Prénom

Date de naissance

lieu

Adresse complète

Tél. domicile

portable

bureau



# Le saviez-vous ?



## LA FORÊT ENCHANTÉE

*Rien de tel qu'une balade en forêt !*

C'est la conclusion d'une étude japonaise.

**L**es chercheurs ont analysé le sang de volontaires ayant marché en ville ou dans les bois. L'organisme des derniers produit moins de cortisol, la substance qui nous rend stressé.

Il faut dire que l'air, sous les arbres, est plus sain. Dans la forêt de Fontainebleau, on dénombre 50 microbes par m<sup>3</sup> d'air. A Paris, ce chiffre s'élève à 88 000 !

Certains chercheurs sont même persuadés que la forêt pourrait soigner le corps et donner confiance en soi ! Il faudrait pour cela y passer une nuit, seul, au milieu des bruits et des ombres... Pas sûr que le stress reste à son niveau le plus bas !

## ALORS ATTENTION !

6,5 millions d'arbres ont été abattus pour imprimer les 250 millions d'exemplaires de HARRY POTTER dans 200 pays et dans 60 langues depuis le 1<sup>er</sup> volume.

A la vue de ces chiffres, la romancière Joanne K. Rowling s'était engagée à faire imprimer les dernières aventures du jeune sorcier sur du papier recyclé ou respectant au moins les forêts anciennes, dont la disparition inquiète au plus haut point les écologistes.

# JEU - CONCOURS

Nous remercions les participants du jeu-concours de notre précédent COM. INFOS (n° 17).

Je suis, ami lecteur, tout au bout de ta main,  
Je commence la nuit et je finis demain.

La répon-

se à notre énigme était : *la lettre « N »*

Parmi les propositions reçues, une bonne réponse à notre énigme !

Félicitations à :

↳ Anastasia CLOUSIER

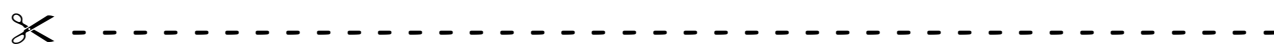
Cette heureuse gagnante s'est vu remettre un livre.



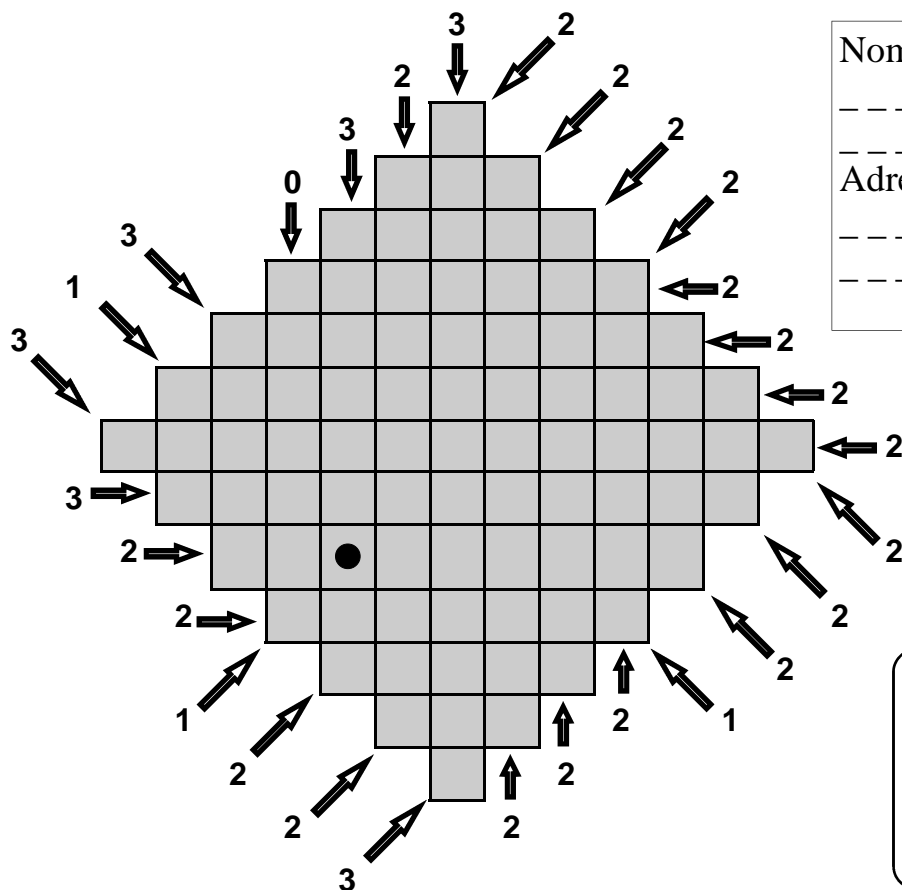
*Ce mois-ci, nous vous proposons un jeu de logique.*

Retrouvez les 19 ronds disséminés dans la grille, sachant qu'aucun n'en côtoie un autre (horizontalement, verticalement ou en diagonale). Les chiffres placés devant les flèches indiquent le nombre de ronds situés sur l'alignement correspondant.

Pour vous aider, le premier rond est déjà placé.



Veillez découper et déposer votre bulletin-réponse du "jeu logique" du Com. Infos n° 18 dans la boîte au lettres de la mairie **avant le 4 novembre**.



Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses et une récompense sera remise au gagnant.

## Différences



Regardez attentivement ces deux dessins et vous découvrirez huit différences.



## MOTS CROISES

par Monique CAILLOU

### Horizontalement :

- 1- on les dit souvent bien méritées
- 2- évite la chute d'une ruine- possèdent
- 3- a sa case – souvent mauvaise langue
- 4- insulte lancée en pleine face
- 5- ceux de la Seine sont nombreux
- 6- portée à la rigolade
- 7- ce n'est pas oui - personnel
- 8- oxyde qui ne mange pas le bois !

### Verticalement :

- A- léger en été
- B- minuscule mais dangereux – cri de surprise
- C- Martot s'y trouve
- D- paresseux – école pour grosses têtes
- E- vit aux crochets des roses
- F- anguille mais pas dans l'Eure
- G- préposition – anagramme du précédent
- fêté du jour
- H- victime du mal du siècle

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

solution des mots croisés en page n° 24

... Et vous  
trouvez  
ça drôle ?

Extraits de  
« Perles de collégiens »

J'ai remarqué un truc  
marrant : « intéressant »  
en verlan, ça donne  
« sans intérêt »

élève de 4<sup>ème</sup>

Expliquez le sens du mot  
« blême » puis employez-le  
dans une phrase qui illus-  
trera le sens :

« blême » : avoir un  
problème.

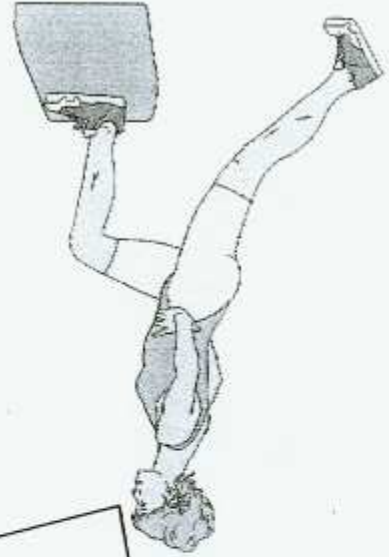
Ex : Tu as cassé un car-  
reau, tu vas avoir un blê-  
me.

A B C D E F G H

24

1	V	A	C	A	N	C	E	S
2	E	T	A	I		O	N	T
3	T	O	M		O	N		R
4	E	M	P	E	I	G	N	E
5	M	E	A	N	D	R	E	S
6	E		G	A	I	E		S
7	N	O	N		U		S	E
8	T	H	E	R	M	I	T	E

Solution des mots croisés



Contact :  
GYMNASTIQUE RELAXE  
Tél : 02 35 81 87 88

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUSES**  
**Dès MARDI**

Mardi et Jeudi de 19h à 21h  
Mercredi de 19h30 à 21h (Moderne Danse)

Moderne danse

Step  
LIA

Renforcement musculaire  
Circuit training

Les activités proposées sont les suivantes :

Dès le mardi 13 Septembre à 19 Heures  
Dans la salle des fêtes de Criquebeuf

**VENEZ NOUS REJOINDRE**

Vous voulez faire du sport !!!  
Dans la joie et la bonne humeur !!!

"Sportez-vous bien"



# LE TRIMESTRE EN PHOTOS



28/08/05 avec les chevaliers à Festyland



4/09/05 pétanque de l'Amicale



5/09/05  
Jour de la  
rentrée  
scolaire

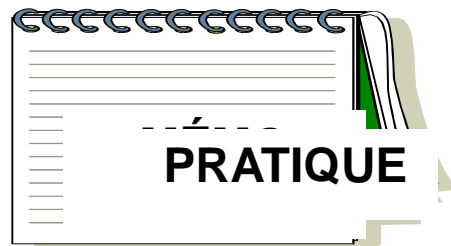


19/09/05 vue sur l'assistance lors de la  
remise de chèques pour l'aide à la recher-  
che par l'association "Ti'Toine".

*L'équipe de la rédaction  
de votre journal  
vous souhaite  
de très bonnes fêtes de fin d'année*



8/10/05 l'Amicale en assemblée générale



### Numéros d'urgence

**Gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18**

**Samu : 15**

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Appel d'urgence européen (à partir d'un portable) : 112

Centre anti-poisons (Rouen) : 02.35.88.44.00

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France : 0.810.333.027

France Télécom : 0.800.101.376

Générale des eaux : 0.811.900.800

Gaz De France : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

### Numéros utiles

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Association sportive Pont de l'Arche : 02.35.02.16.61

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

### Services publics

Centre des impôts de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

**Communauté de Communes « Seine-Bord » :**

Secrétariat : 02.35.81.10.30

Service Social : 02.35.81.31.06

Service Sport, Jeunesse, Culture : 02.35.79.12.75

Service Technique : 02.35.23.04.50

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

École de Martot : 02.35.87.10.70

La Poste (Criquebeuf) : 02.35.78.39.62

**Mairie de Martot : 02.35.81.58.59**

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Service d'assistance sociale (Pont de l'Arche) : 02.35.23.01.05

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

### Permanences et horaires d'ouvertures

**Mairie de Martot : mardi et jeudi de 17h30 à 19h30 ou sur rendez-vous.**

**Déchetterie d'Alizay :**

Du 1er octobre au 31 mars : lundi de 13h30 à 17h

mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du 1er avril au 30 septembre : fermeture à 18h le lundi et le vendredi

**Déchetterie de Criquebeuf :** lundi et mercredi de 14h à 18h.

vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.